



# Pour Canéjan, changeons ensemble

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2015

## Convention pour la gestion d'un relais poste temporaire 084/2015

Monsieur le Maire, Chers Collègues,

Depuis plusieurs années, c'est récurrent, La Poste modifie à la baisse l'activité de notre bureau de poste. Faut-il s'en étonner dans la mesure où La Poste est devenue une Société Anonyme pour qui la notion de Service Public a beaucoup évolué ?

La réaction de la Municipalité de Canéjan à la dégradation du service public est-elle à la hauteur de l'enjeu ? Cette année la Municipalité abandonne le vote d'une motion et réagit à la 3<sup>ème</sup> fermeture estivale par la signature d'une convention de gestion pour la remise des instances !! Pour cela il nous est proposé de recruter un agent saisonnier à raison de 34 heures par semaine.

Cette réaction, dans l'urgence, pour un problème grandement prévisible nous conduit à penser que la mesure proposée par l'exécutif n'est pas à la hauteur de l'enjeu.

Si l'on veut conserver un bureau de plein exercice il faut s'en donner les moyens et envisager de transformer notre bureau en agence postale ou bien entreprendre les démarches en vue de la création d'une maison de service au public (MSAP), pouvant regrouper en un seul lieu, déjà propriété communale :

- Pôle emploi,
- la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF),
- la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS),
- la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole CMSA,
- la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV),
- EDF,
- la SNCF,
- GDF-Suez,
- la Poste.**

Dans cette attente , les élus de Pour Canéjan, Changeons Ensemble s'abstiennent pour cette délibération.

**Anne Vezin – Serge Grillon**

